

AR Prefecture

063-216303099-20230708-20230708_01-DE
Reçu le 10/07/2023

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le samedi 08 Juillet à 09h30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (10) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Gérard ROURE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET.

Absents (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Sandrine HAUTEVILLE

Date de la convocation : 29/06/2023

1 ► CHOIX DES ENTREPRISES RETENUES POUR LA RENOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission des appels d'offres s'est réunie le lundi 26 Juin 2023 à 14 heures, en présence du Cabinet de maîtrise d'œuvre ACA Architectes, afin de délibérer sur le choix des entreprises pour la rénovation de l'Eglise Saint-Pierre de Saillant.

Après analyses, ci-après les offres retenues comme les « mieux-disantes » :

Lot n°1 : Maçonnerie

Etablissements Louis Geneste – 32 Rue Jules Verne – 63 100 CLERMONT-FERRAND

Montant : 615 069,18 € HT (- 5 432,68 € si mutualisation des lots 1, 2 et 3 avec Et. M. Nailler)

Lot n°2 : Charpente traditionnelle

Etablissements Maurice Nailler – 32 Rue Jules Verne – 63 100 CLERMONT-FERRAND

Montant : 65 499,87 € HT

Lot n°3 : Couverture

Etablissements Maurice Nailler – 32 Rue Jules Verne – 63 100 CLERMONT-FERRAND

Montant : 97 363,63 €

Lot n°4 : Restauration décors peints

EI Natacha AKIN – Le Chambon – 07 310 SAINT-MARTIAL

Montant : 6 699,06 € HT

Lot n°5 : Vitraux

Infructueux

Lot n°6 : Electricité – Chauffage - Lustrerie

FLASH ELEC – 42 Rue des Gargailles – 63 370 LEMPDES

Montant : 60 093,00 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↪ décide de confier les travaux aux entreprises citées précédemment, sous réserve de l'accord des subventions ;

AR Prefecture

063-216303099-20230708-20230708_01-DE
Reçu le 10/07/2023

↳ autorise M. Le Maire à signer les actes d'engagement de la tranche 1 (réfection charpente et couverture + façades du clocher) et toutes les pièces afférentes à ce marché une fois les accords de subventions obtenus.

Une autre délibération sera prise ultérieurement pour l'autoriser à signer les actes d'engagement des autres tranches.

↳ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

8 POUR
2 ABSTENTIONS
0 CONTRE

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Maire,
Michel ROCHE

